

soit affecté par chaque Société à l'acquisition de reproducteurs de choix.

40 Qu'un fond spécial, destiné à l'acquisition de graines fourragères au plus bas prix, soit créé dans chaque Comité avec la condition rigoureuse qu'aucune partie de l'octroi annuel et pas plus de la moitié de la souscription régulière des membres de la Société, ne soient versés dans ce fond formé surtout de contributions en dehors des opérations régulières de la Société.

Résolu.—Que des remerciements soient votés à l'Honorable Commissaire d'Agriculture, à Washington, pour l'envoi du rapport de son département pour 1866 et qu'en retour une collection complète du journal officiel et des travaux de la Chambre d'Agriculture lui soit adressée ainsi qu'aux Sociétés d'Agriculture de chaque Etat avec prière d'envoyer en échange la collection complète de leurs publications annuelles.

Résolu.—Que Messieurs U. Archambault et J. Perrault soient nommés auditeurs des comptes pour l'année finissant au premier mai prochain.

Lecture d'une pétition de M. F. H. Proulx, demandant de l'aide pour la continuation de la publication de la *Gazette des Campagnes*. Après discussion, la Chambre a

Résolu.—Que la somme de \$400 soit votée pour venir en aide à la "*Gazette des Campagnes*," pour lui permettre la continuation de sa publication.

Lecture d'une pétition de M. F. Déguise, professeur de droit rural à l'École d'Agriculture de Ste. Anne, demandant l'argent nécessaire pour l'impression de (500) cinq cents copies de son "*Guide légal ou résumé d'un cours de droit rural*;" cette pétition est référée à M. le Ministre d'Instruction publique qui ordonne que copie du dit traité lui soit envoyé.

Conseil de l'Association Agricole.

Les mêmes étant présents, M. A. A. Stevenson, secrétaire de la Chambre des Arts et Métiers est introduit, et le Conseil de l'Association Agricole passe la résolution suivante.

Résolu.—Attendu que la Corporation de la Cité de Québec n'a pas répondu à temps aux conditions exigées d'elle pour tenir l'Exposition Agricole et Industrielle dans la Cité de Québec, cette Exposition Agricole et Industrielle ait lieu cette année dans la Cité de Montréal le 14 Septembre prochain et jours suivants, pourvu que cette dernière Cité se conforme aux mêmes exigences, savoir de fournir la somme de pas

moins de \$4000, (quatre milles piastres) pour venir en aide aux frais de la dite Exposition.

Résolu.—Que l'Administration et la direction de tout ce qui concerne l'Exposition Agricole et Industrielle de cette Province soient laissées et confiées à un Comité composé de Messieurs W. Boa, H. Bulmer, T. E. Campbell, G. A. Drummond, Ecr., et J. Perrault.

Résolu.—Que leurs Excellences le Gouverneur Général de la puissance du Canada, et le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec soient invités à vouloir bien honorer par leur présence l'Exposition Provinciale en Septembre prochain.

Et le Conseil de l'Association Agricole s'ajourne à Vendredi 13 du courant à deux heures aux bureaux de cette Chambre.

La Chambre d'Agriculture reconnaît comme demi-boursiers à l'École d'Agriculture de l'Association les personnes suivantes dont les certificats et les recommandations sont trouvés suffisants, savoir : Messieurs Elie Giroux, H. Papin, P. O. Dozois, Z. Lefebvre, Z. Roussel, J. Prud'homme, J. Laporte, E. Gaudet, J. Mallette, C. E. Hébert.

La Chambre d'Agriculture s'ajourne à 7½ heures ce soir.

Seance du soir à 7½ heures.

Présents, Messieurs U. Archambault, L'Hon. P. O. Chauveau, Major Campbell, A. Marsen, J. Perrault, et Rev. F. Pilote.

Le secrétaire fait lecture d'un long rapport sur la création d'une Musée Agricole; ce rapport contient les observations faites par le Secrétaire de cette Chambre dans un voyage qu'il fit aux Etats-Unis par ordre du Président, dans le but de voir les musées de Washington et d'Albany et faire rapport.

Ce rapport est approuvé et la Chambre passe les résolutions suivantes à ce sujet :

Résolu.—Que la somme de (1000) mille piastres, soit affectée au Musée et à la Bibliothèque Agricole de cette Chambre, le choix des collections étant laissé à un comité composé du Président, de l'Honorable Ministre d'Agriculture, M. U. Archambault et J. Perrault.

Résolu.—Que le Ministre de l'Instruction Publique soit prié d'admettre à l'École Normale Jacques-Cartier les collections formant le Musée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada en attendant que cette dernière ait un local convenable. Par ordre,

GEORGES LÉCLÈRE, Secrétaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LA DERNIERE ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

 N parcourant le rapport de l'assemblée tenue le 12 mars dernier, inséré dans la "*Partie officielle*" de la "*Revue*" on restera convaincu que la Chambre d'Agriculture est enfin entrée dans son véritable rôle et qu'elle a assumé toute la responsabilité de sa haute position dans notre organisation agricole. Assez longtemps le principe de laisser faire à eu ses franchises coudées, il faut aujourd'hui une direction énergique à notre organi-

sation agricole si nous voulons obtenir d'elle tout le bien qu'on est en droit d'en attendre.

Dans la Revue de décembre dernier nous soumettions tout un projet de réorganisation de la chambre d'agriculture par commissions spéciales, et ce projet, soumis à la dernière assemblée a été adopté en entier

Musée et Bibliothèque.

La commission du musée et de la Bibliothèque a reçu immédiatement un octroi de \$1000 qui seront consacrés à l'achat des préparations anatomiques du Dr. Ausoux dont nous avons donné une description complète à notre